

Ville de Pecquencourt

Ville de Pecquencourt, place du Général de Gaulle 59146 Pecquencourt

Téléphone: 03.27.94.49.80

E-mail: mairie@pecquencourt.fr

Du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

ARRETE MUNICIPALN°1261

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Le Maire de la Commune de PECQUENCOURT Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6

Considérant qu'il y a lieu d'aménager la circulation pour assurer le déroulement Du défilé du carnaval organisé le vendredi 24 février 2023

ARRETE

ARTICLE I:

Le vendredi 24 février 2023:

A partir de 16 h 00 jusqu'à la fin du défilé carnavalesque, la circulation des véhicules se fera uniquement dans le sens du défilé suivant l'itinéraire suivant :

Au départ : Ecole Lemay, rue de Chambéry, rues Joseph Bouliez, Jules Guesde, Louise Michel, du Beffroi et Place du Général de Gaulle.

ARTICLE II:

La déviation des véhicules se fera par les rues avoisinantes en suivant le sens du défilé.

ARTICLE III:

Les organisateurs devront assurer la protection des participants sur le parcours en utilisant une signalisation appropriée.

ARTICLE IV:

Les services techniques, les services de police et de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PECQUENCOURT, le 21 février 2023









